



Vigne

Hors-série Lancement de Campagne 24/03/2026



Animatrice filière

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@na.chambagri.fr

Suppléance :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF - Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer

l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°X

du JJ/MM/AA »

Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Premières données de campagne

- Etat du vignoble et stades phénologiques
- Suivi biologique des œufs d'hiver
- Emergence tordeuse

Présentation du dispositif BSV 2026

- Des outils variés pour une analyse de risque précise
- Le dispositif BSV, basé sur la modélisation de tous

Comment consulter ou recevoir le BSV

Gestion de la protection du vignoble et réglementation



Premières données de campagne

• Etat du vignoble et stades phénologiques

Les premières observations sur le vignoble de la Corrèze révèle une phénologie précoce beaucoup plus qu'en 2025 et 2024 avec un stade moyen « pointe verte ». Le stade le plus précoce observé est le stade « sortie de feuille » dans les cépages les plus en avance.

Pour le vignoble de la Haute Vienne, les bourgeons sont au stade « pointe verte ».

• Suivi biologique des œufs d'hiver de mildiou

Cette année, il n'y aura pas de suivi de la maturité des œufs pour le BSV Vigne en Aquitaine.

• Emergence tordeuses

Suite à la phase de diapause au stade chrysalide, les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur à 565°C à partir du 1er Février pour émerger (modèle Roerich : somme des (Tmin+Tmax)/2 de chaque jour en base 0 °C).

Ce seuil n'est pas encore atteint au 23/03/2026 sur les différents secteurs du vignoble.

Au regard des prévisions météorologiques à ce jour, **les émergences sont modélisées pour Voutezac à partir du 31/03/2026 et entre le 03 et 04/04/2026 pour les secteurs de Branceilles et de Verneuil sur Vienne.**

Les dispositifs de piégeages et de confusion sexuelle pourront être mis en place sur les secteurs précoces (Voutezac) avant cette fin de semaine. Les prévisions météorologiques annoncées (températures maximales comprises entre 15 et 20°C), vont entrainer / contribuer à une émergence et donc une pose des dispositifs de piégeage et de confusion sexuelle fin mars pour les autres secteurs (Branceilles et Verneuil).

Commune	Cumul T°C du 01/02 au 23/03/2026	Cumul T°C du 01/02 au 23/03/2025	Cumul prévisionnel au 04/04/2026
Branceilles (19)	467	410	575
Voutezac (19)	508	430	623
Verneuil sur Vienne (87)	482	396	584

Le principe de confusion sexuelle repose sur la perturbation des rencontres entre mâles et femelles. Les femelles tordeuses sécrètent naturellement des phéromones sexuelles attractives, des diffuseurs de phéromones de synthèse peuvent être installés afin / de saturer l'environnement. La localisation des femelles par les mâles est alors perturbée, empêchant/diminuant les accouplements et les pontes.

Par conséquent, la pose des diffuseurs doit être, si possible, réalisée avant le début du vol de la première génération Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente et détaille le principe de confusion sexuelle.



Présentation du dispositif BSV 2026

Le BSV (Bulletin de santé du végétal) est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux viticulteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs viticoles. Les viticulteurs **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leur vignoble.**

C'est un document complémentaire des bulletins de préconisations ou des informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au viticulteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à son vignoble.

Le BSV se doit d'être représentatif des différents bassins viticoles ; c'est pourquoi **5 éditions sont rédigées** chaque semaine : *Nord Aquitaine, Sud Aquitaine, Charentes, Haut-Poitou et Limousin.*

Dans chaque BSV, vous trouverez :

- Un résumé des éléments clés à retenir,
- La climatologie,
- Les observations de la semaine / maladies et ravageurs (témoins non traités, piégeage, ...),
- Les résultats de modélisation (Potentiel Système,
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par secteur,**
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (biologie, photos, ...),
- Des mesures prophylactiques lorsqu'elles existent,
- Des informations sur les auxiliaires,
- Des notes techniques

Des paragraphes « méthodes alternatives » dédiés pour vous aider dans vos pratiques. Le Logo « B » indique quand des produits de biocontrôle sont disponibles pour la gestion des bioagresseurs concernés.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : la liste des produits de biocontrôle à jour est disponible sur : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Vous pouvez **consulter le [BSV BILAN 2025 Vigne Limousin](#)**

- **Des outils variés pour une analyse de risque précise**

➤ **Le suivi de la sporée du mildiou**

1. Notions générales

Le suivi de la sporée repose sur la capture et la quantification des spores de mildiou et d'oïdium présentes dans l'air (Figure 1). Le protocole développé par l'UMT SEVEN (IFV – INRAE) s'appuie sur une analyse par qPCR des spores collectées grâce à des capteurs. La mesure obtenue constitue ainsi un proxy de l'ADN fongique dans l'air, traduisant une activité biologique du pathogène à l'échelle de la parcelle ou du territoire.



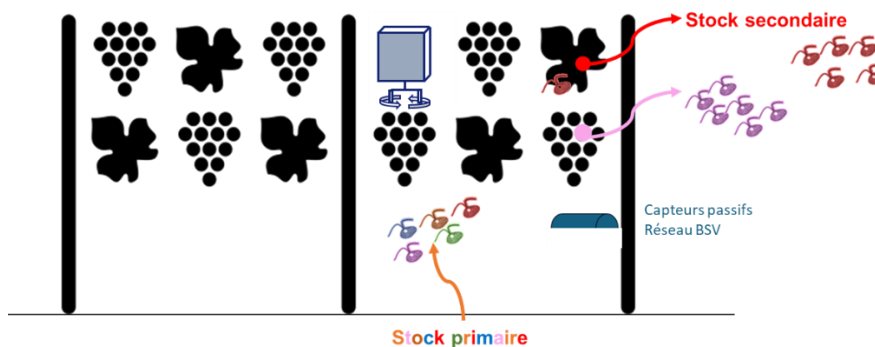


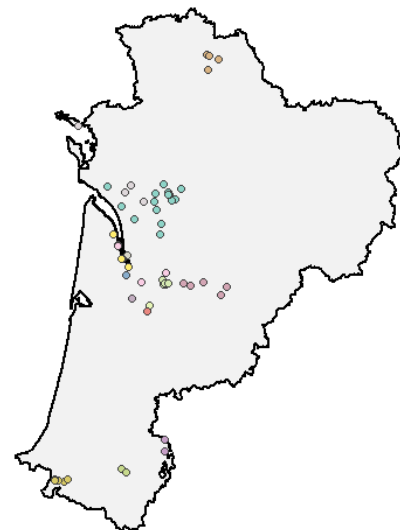
Figure 1 : les spores permettent la dispersion de l'agent pathogène depuis les stocks d'inoculum vers de nouveaux ceps et/ou organes. On parle de stock primaire lorsque l'inoculum provient des résidus de culture de l'année précédente ; on parle de stock secondaire lorsque l'inoculum provient des symptômes sporulants de l'année en cours. Si les spores survivent au transport et germent, elles créeront de nouvelles infections.

Pour le mildiou, le suivi de sporée se distingue du suivi de la maturité des œufs d'hiver. Ce dernier repose sur des prélèvements de feuilles ayant hiverné, placées en conditions optimales pour observer leur germination : lorsque celle-ci devient rapide (moins de 24 heures), le stock d'inoculum primaire (Figure 1) est considéré comme prêt ou mature. À l'inverse, le suivi de la sporée mesure directement la présence de spores dans l'air, correspondant à une phase de dispersion du pathogène. Ainsi, la maturité des œufs renseigne un potentiel de contamination, tandis que la sporée informe sur une activité biologique effective en cours. Il convient toutefois de souligner que la présence de spores dans l'air ne correspond pas nécessairement à un potentiel infectieux. Les spores peuvent être détruites pendant leurs transports si les conditions sont trop défavorables (air chaud et sec par exemple). En l'absence de végétation réceptive (jeunes feuilles) et de conditions favorables à la contamination — notamment la présence d'eau libre pour le mildiou — ces spores ne généreront pas d'infection. **La sporée constitue donc un indicateur complémentaire des outils classiques, en apportant une information sur l'activité biologique effective du pathogène.**

2. Fonctionnement du réseau d'aérobiosurveillance du BSV et performances

En Nouvelle-Aquitaine, le suivi de la sporée s'appuie sur un réseau d'environ 70 sites équipés de capteurs passifs, relevés une fois par semaine par des observateurs volontaires. Le fonctionnement de ces suivis expérimentaux est possible grâce au soutien financier d'Ecophyto, dans le cadre du projet VALORISE (financement 2024-2026). En 2026, les suivis ont démarré cette année à partir du 16 mars.

Figure 2 : cartographie du réseau de sporée aérienne en Nouvelle-Aquitaine en 2026 suivi dans le cadre du BSV



Ce dispositif permet de produire une information robuste sur la dynamique épidémique à l'échelle territoriale, en particulier pour caractériser les phases de montée en pression du mildiou et de l'oïdium et situer le millésime en termes de tendance de risque.

Concernant l'aspect prévisionnel, les résultats obtenus en 2025 ont montré un bon potentiel de la méthode pour anticiper les départs épidémiques d'oïdium. Pour le mildiou, le protocole BSV (capteur passif relevé une fois par semaine) montre des performances plus limitées que des protocoles de suivis plus intensifs (2 à 3 relevés par semaine, combinant capteurs passifs et actifs) pour la détection précoce des premières contaminations à l'échelle d'une parcelle. Ainsi, en 2025, le protocole BSV a permis une détection des spores de mildiou avant l'apparition des symptômes sur environ 80 % des sites contre 95 % dans le cadre de suivis intensifs. Ces résultats illustrent la complémentarité entre un réseau territorial, adapté au suivi global du risque, et des dispositifs plus localisés, mobilisables pour un pilotage plus fin à l'échelle de l'exploitation.



3. Éléments d'interprétation

L'intérêt du suivi de la sporée réside dans son interprétation dynamique, en lien avec les conditions météorologiques, le stade de la vigne et l'état sanitaire global.

Pour l'oïdium, les captures de spores sont très souvent associées à des événements de contaminations à venir avec un signal qui s'intensifie au fur à mesure de la progression épidémique. Pour le mildiou, on observe classiquement deux régimes de capture en saison. En phase précoce, des détections positives peuvent être mesurées très tôt en saison sans lien avec des contaminations, généralement à des intensités relativement faibles voir proches du seuil de détection. À l'inverse, en phase épidémique, les quantités de spores captées augmentent fortement et deviennent plus régulières, traduisant une activité soutenue de l'agent pathogène notamment en lien aux repiquages secondaires.

Globalement, les suivis de sporée mildiou et oïdium permettent deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Lecture à l'échelle de la saison : tendance de fond**

L'analyse de la sporée sur plusieurs semaines / mois permet de situer le millésime en termes de pression globale par rapport aux millésimes précédents.

- **Lecture à l'échelle des unes à deux dernières semaines : signal d'alerte**

Une augmentation récente de la sporée — en fréquence de détection et/ou en quantité captée — constitue un indicateur de montée en activité du pathogène. Lorsque cette dynamique est associée à des conditions météorologiques favorables (pluie, durée d'humectation, température) et un végétal réceptif et sensible, elle correspond à un signal de risque épidémique.

À la date de rédaction de ce bulletin, nous ne disposons pas assez d'antériorité de données pour pouvoir se prononcer sur la tendance de fond actuelle. Ces différentes lectures (tendance de fond et signal de risque épidémique) seront intégrées, à titre expérimental, dans les bulletins hebdomadaires de Nouvelle-Aquitaine. Vos retours seront appréciés pour pouvoir construire, ensemble, la meilleure analyse du risque.



➤ *La modélisation*

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle Potentiel Système. Cet outil indique si l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes et signale chaque événement climatique qu'il estime être contaminant. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (pluie et température, fournies par Weenat) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées.

Deux types d'indicateurs sont accessibles :

- Le premier caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographie indiquant le **risque potentiel**.
- Le second indique les périodes de contaminations et les quantifie. Deux sortes de **contaminations** sont définies :
 - celles **pré-épidémiques** qui correspondent à une minorité de la population du pathogène capable de se développer en début de saison, dans des conditions climatiques plus difficiles. Ces contaminations se traduisent sur le terrain par de **très rares symptômes non préoccupants**.
 - celles **épidémiques** qui se traduisent par des sorties significatives de symptômes et appellent à la vigilance.



➤ Les niveaux de risque indiqués dans les différents bulletins que vous pouvez consulter (BSV, Chambres d'Agriculture, distribution, ...) sont généralement issus des calculs des modèles mathématiques. Selon les différents modèles employés, la façon de les utiliser et d'interpréter les données, les résultats ne seront forcément pas identiques. Les différentes hypothèses météo choisies sont également source de divergences. **Les modèles restent des Outils d'Aide à la Décision, à prendre en compte parmi d'autres indicateurs.**

Du changement dans les prévisions météo utilisées dans EPICURE / DeciTrait / OADEX

Objectif :

À la suite de l'arrêt de l'achat des données prévisionnelles probabilistes (H1 et H3) auprès de Météo France, nous avons recréé des hypothèses météorologiques pour les prévisions de pluie à partir des données de prévision déterministe fournies par Weenat.

Fonctionnement :

La médiane des précipitations est calculée à l'échelle de la petite région, comme dans l'ancien système, ce qui constitue l'hypothèse médiane (H2). Parallèlement, les médianes de la température et de l'hygrométrie sont également calculées à l'échelle de la petite région.

En fonction de ce cumul, un coefficient multiplicatif pour H1 et H3 est déterminé (voir Tableau 1). Ces coefficients sont ensuite appliqués à la pluie horaire ou journalière médiane (H2) afin d'obtenir les hypothèses H1 et H3.

Tableau 1 : Coefficients multiplicatifs pour définir H1 et H3 à partir du cumul des précipitations médianes entre J et J+c (mm)

Cumul des pluies médiane entre J et J+6 (mm)	Coeff. H1	Coeff. H3	Remarques
0-0.1	0	15	Valeur à positionner en J+4
0.1-1	0	6	
1-2	0	4	
2-5	0.5	3.5	
5-10	0.5	2.5	
10-20	0.5	2	
20-40	0.5	1.75	
40-100	0.4	1.5	
>1000	0.3	1.5	

Cas particuliers :

- Si le cumul de H2 = 0, alors une pluie de 15 mm est affectée en J+4 pour créer H3.
 - Pour les prévisions horaires, cette pluie de 15 mm à J+4 est affectée à partir de 5h00 avec un cumul de 2 mm/h jusqu'à atteindre le cumul souhaité.
- Si le cumul de H3 < 15mm, alors une pluie de (15mm - cumul de H3) est affectée en J+4 pour créer H3.

Température et Hygrométrie :

Les valeurs médianes de température et d'hygrométrie (H2) sont conservées pour H1 et H3.

➤ **Les observations terrain**

De très nombreux observateurs (viticulteurs, distributeurs, coopératives, organismes techniques....) participent chaque semaine à la remontée de données terrain permettant d'évaluer l'état sanitaire de la vigne par secteur.

Les suivis sont divers :

- observations chaque semaine des parcelles de référence
- observations chaque semaine des témoins non traités,
- relevés de pièges (eudémis, cochylis, ...) : consulter la [fiche technique Vers de la grappe](#)
- comptages des dégâts de ravageurs...





Guide de l'observateur vigne pour aider

Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. **Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vigne](#).**

➤ **La plate-forme Web-Alerte-Vigne (Wave) et la nouvelle appli smartphone : un outil accessible à tous, facile et rapide d'utilisation**

L'IFV a créé et mis en ligne sur le site web Epicure (www.vignevin-epicure.com), un outil de saisie et de consultation des observations. Cette interface permet à tout observateur de saisir des observations occasionnelles sur les maladies, les ravageurs, les maladies du bois et les accidents climatiques (grêle ou gel notamment). **L'observation saisie** est insérée dans une base de données et **immédiatement restituée sous forme cartographique, ce qui permet de visualiser vos relevés et ceux de l'ensemble du réseau.**

Après vous être identifié, vous pouvez déclarer vos observations concernant :

- les maladies,
- les ravageurs,
- les maladies du bois,
- les accidents climatiques.

Cet outil **est accessible à tous les professionnels** via les adresses internet suivantes :

- sur ordinateur : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>
- **sur smartphone : Application gratuite "INRAE Vigne"**

En effet, le Web Alerte Vigne évolue et fusionne avec la plateforme Ephytia en une **unique application smartphone participative de suivi de l'apparition des principales maladies de la vigne et des accidents climatiques intégrant photos et relevés GPS.**

• **Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous**

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Institut, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, Caves viticoles, OP, Lycées agricoles...) **que les viticulteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. C'est ainsi qu'au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, plus de 100 BSV vignes seront diffusés cette année, pour les 5 éditions Vigne.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes (références ou TNT), des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte...**



➤ Vous aussi contribuez au réseau vigne

Ce sont 180 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, toutes éditions Vigne confondues, dont près de 40 viticulteurs, qui ont participé chaque semaine à ce dispositif bien rodé. **Chacun peut à son tour renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée.**

Venez nombreux rejoindre ce dispositif : techniciens et viticulteurs, chacun est concerné

Pour participer aux réseaux de parcelles, contactez l'animatrice du BSV vigne : Marion POMPIER, marion.pompier@correze.chambagri.fr

➤ Suivi BSV : des points à acquérir dans le cadre de la certification HVE

Depuis fin 2022, le cahier des charges de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) a été mis à jour et permet d'acquérir jusqu'à 3 points pour l'enjeu Phytosanitaires dès lors que les viticulteurs s'engagent dans la surveillance ou la détection d'organismes nuisibles sur leurs parcelles.

Ainsi, 3 critères de surveillance active sont définis.

- **Critère 1 : Utilisation d'un outil de diagnostic précoce pour la gestion des ravageurs et des maladies des plantes ou d'un outil de modélisation du risque.** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 2 : Participation à une campagne collective de prospection (au-delà des obligations réglementaires de traitement).** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 3 : Participation active à un dispositif de collecte de données d'observations alimentant le bulletin de santé du végétal dans le cadre du réseau national d'épidémiologie.** Ce critère peut rapporter maximum 2 points.

Pour toutes questions ou demande d'attestation, vous pouvez contacter la Chambre régionale d'agriculture à cette adresse mail : bsv@na.chambagri.fr.

Comment consulter ou recevoir le BSV ?

Les **BSV vigne** sont édités, chaque mardi après-midi, de fin mars à mi-août environ.

Ils sont **disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites Internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **les recevoir chaque semaine directement sur votre boîte mail**, sur simple demande. **Il suffit de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription, sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr

Vous pouvez également retrouver les BSV Vigne sur la **page Facebook dédiée <https://www.facebook.com/BSVNouvelleAquitaine>**. Vous pourrez y consulter les dernières actualités sanitaires de la région, sous un format concis et attractif, et aurez facilement accès aux différentes éditions BSV.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les dernières informations directement sur votre fil d'actualités et n'hésitez pas à partager le contenu auprès de vos contacts !



Gestion de la protection du vignoble et réglementation

Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès aux principaux textes réglementaires :

- [l'Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques](#)
- le [Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation](#)
- Télécharger la [liste des matériels officiellement reconnus pour réduire la dérive de pulvérisation](#)
- « [Liste des produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle](#) »
- [Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles](#)

Note nationale Vigne

Cette note a pour objectif de décrire :

- 1) les éléments de stratégie préventive en matière d'apparition de résistances,
- 2) la situation générale en 2026 en matière de résistance du mildiou, de l'oïdium et de la pourriture grise de la vigne vis-à-vis des principales familles de substances actives visées par le plan de surveillance,
- 3) d'établir des recommandations générales vis à vis de ces résistances **dans un objectif de réduction des traitements.**

Note technique commune Vigne 2026

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

